



ANNECY, LE MARDI 26 NOVEMBRE 2024

## VOIRIE

### Le Conseil départemental et les communes de Brenthonne et de Bons-en-Chablais en visite sur le chantier de la RD 903

Dans le cadre de sa politique de sécurité routière, le Conseil départemental de la Haute-Savoie s'est engagé auprès des communes de Brenthonne et de Bons-en-Chablais pour l'aménagement de la RD 903. Ces travaux, menés sous maîtrise d'ouvrage des deux communes ont été soutenus à hauteur de 80% du coût total par le Conseil départemental soit 1,9M€. Lionel Tardy, Vice-président délégué aux routes et aux bâtiments, aux pistes cyclables, Chrystelle Beurrier et Joël Baud-Grasset, Vice-présidents et Conseillers départementaux du Canton de Sciez, Daniel Déplante, Président de la Commission Infrastructures Routières, Déplacements et Mobilité, Michel Burgnard, Maire de Brenthonne, et Olivier Jacquier, Maire de Bons-en-Chablais ont effectué ce jour une visite de chantier sur place.

Menés sans restriction de circulation, le chantier a pour objectif d'améliorer les déplacements en mode doux notamment les élèves du collège François Mugnier de Bons-en-Chablais, tout en sécurisant le trafic et en réduisant la vitesse sur la RD 903.

Les travaux prévoient l'élargissement des cheminements piétons et l'aménagement d'une voie verte le long de la RD903 avec la création de murets montagne pour protéger ces cheminements. Trois passages piétons seront également créés avec des îlots pour permettre une traversée sécurisée en deux temps.

Pour sécuriser le trafic sur la RD 903 les aménagements suivants sont également prévus :

- le classement de la zone en agglomération avec une limitation de la vitesse à 50 km/h ;
- le calibrage des voies de circulation à 3 mètres de largeur en section courante et 3,50 mètres au droit des îlots ;
- l'aménagement d'un tourne-à-gauche au niveau de l'intersection de la route de Vigny et du chemin de Sous l'Etrat et la reprise des accès riverains.

Débuté en juin 2024, la fin du chantier est prévue pour juin 2025. Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à plus de **2,8 M€, dont 670 000 €** à la charge de la commune de Brenthonne, **295 000 €** à la charge de la commune de Bons-en-Chablais et **1,9 M€** à la charge du Conseil départemental.

#### CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

Célia PICARD

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse

Leslie GUILLEMAIN

06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89

media@hautesavoie.fr

hautesavoie.fr/espacepresse

@htesavoiepresse